

La Lettre

de Monica MICHEL
Députée des Bouches-du-Rhône

Vendredi 27 mars 2020



Mes chers compatriotes,

La crise sanitaire que traverse notre pays a atteint un niveau de gravité ayant amené le Président de la République et le Gouvernement à prendre des mesures de confinement que nous connaissons et vivons tous aujourd'hui.

Je tenais à vous adresser cette lettre vous informant des mesures clés mises en place par le Gouvernement pour limiter au mieux les conséquences sanitaires et économiques de l'épidémie du Coronavirus.

Ces mesures, je les soutiens sans réserve. Mon devoir est de vous accompagner dans leur compréhension et leur mise en œuvre quotidiennement.

J'ai été sollicitée sur des situations diverses, touchant tous les aspects de notre vie, et suscitant des interrogations, voire des inquiétudes. Elles sont légitimes. Dans des moments comme celui que nous vivons actuellement, il faut pouvoir être en mesure de répondre, jour après jour, à toutes ces difficultés et à tous ces problèmes. Ils ne peuvent être réglés d'un seul coup, mais il est certain qu'ils trouveront tous une solution. Et chacun d'entre vous peut y participer.

Ainsi, je souhaite vous faire savoir que mon équipe et moi-même restons mobilisés et à votre entière disposition : citoyens, acteurs de la vie publique, acteurs de la vie économique et sociale de notre territoire.

Le Gouvernement l'a rappelé : tout sera mis en œuvre, et ce « quoi qu'il en coûte », pour protéger les Français. Des mesures sanitaires fortes ont été prises pour renforcer la protection et les moyens pour notre système de santé. Il reste encore beaucoup à faire, et vous pouvez compter sur l'engagement et la mobilisation des pouvoirs publics.

Un soutien économique a été acté pour soutenir les travailleurs et les entrepreneurs. Notre vie démocratique et institutionnelle a, elle aussi, été adaptée avec le report du second tour des élections municipales.

Je tiens, enfin, à remercier chacune des personnes qui se battent avec dévouement et courage pour que nous sortions de cette crise.



**Je suis mobilisée
à vos côtés**

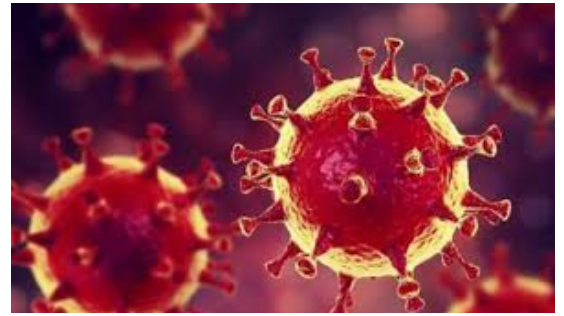
Face à la crise sanitaire du Covid-19, j'ai pris la décision, dès le 12 mars dernier, de fermer ma permanence parlementaire jusqu'à nouvel ordre, afin de préserver la santé de mes collaborateurs.

Depuis cette date, **mon équipe et moi-même sommes pleinement mobilisés pour conseiller, orienter et accompagner les citoyens et les entreprises dans leurs démarches.**

C'est pour cela que j'ai ouvert **une permanence téléphonique joignable du lundi au Vendredi de 9 heures à 17 heures 30 au : 07.85.01.20.98.**

« Tout sera mis en œuvre, et ce « quoi qu'il en coûte » pour protéger les Français » et vous pouvez compter sur l'engagement et la mobilisation des pouvoirs publics »

Actualités à la Une



Cas confirmés dans le monde : **566.000**
Décès confirmés : **26.000**



Décès d'une jeune fille de 16 ans, plus jeune victime en France



Cas confirmés en France : **32.964**
Décès confirmés : **1.995**



Les États-Unis désormais pays le plus touché en termes de nombre de cas, devant la Chine



Emmanuel MACRON prépare **une nouvelle initiative importante** avec Donald TRUMP et d'autres

Édouard PHILIPPE **prolonge la période de confinement** jusqu'au 15 avril au minimum

pays

[Soutien et solidarité avec le Centre Hospitalier d'Arles : Pour transmettre vos dons et messages de soutien au personnel envoyez un courriel à \[aide-covid19@ch-arles.fr\]\(mailto:aide-covid19@ch-arles.fr\)](#)

[Liens et numéros utiles :](#)

Pour vos arrêts de travail et indemnités : C.P.A.M : www.ameli.fr ou le 36.46

Pôle Emploi : www.pole-emploi.fr ou le 36.49

Soutien à l'Économie



Les pouvoirs publics interviennent fortement pour répondre aux besoins des entreprises et des salariés :

- **32.5 milliards d'euros** de reports de charges fiscales, sociales,
- **8.5 milliards d'euros** de provisions pour l'activité partielle,
- **1 milliard d'euros** au fond de solidarité pour aider les plus petites entreprises, les indépendants les microentreprises qui ont perdu plus de 70% de chiffre d'affaires depuis mars 2019. Elles toucheront la somme de **1 500 euros**

- Plusieurs centaines de millions d'euros sous forme de garantie de [bpifrance](#)
- Un soutien porté à l'ensemble des entreprises dont le modèle économique figure parmi les nombreux ajustements encore nécessaires

Les entreprises en procédure de sauvegarde doivent pouvoir bénéficier du dispositif de garantie des prêts de l'État.

Ces entreprises (**89 entreprises** représentant **834 emplois en Pays d'Arles**) sont à ce jour exclues du dispositif de garantie de l'État, à l'instar de l'ensemble des entreprises en « procédure collective » (entreprises en redressement et entreprises en liquidation judiciaire), et se trouvent menacées de faillite. **J'ai interpellé par courrier le ministère de l'Économie et des Finances à ce sujet, afin que ces entreprises, qui ne sont pas en situation de cessation de paiement, puissent en bénéficier.**

L'ensemble des informations relatives aux mesures de soutien aux entreprises sur le site du [Ministère de l'Économie et des Finances](#)

Liens et numéros utiles

Pour les associations et les entreprises :

D.I.R.E.C.C.T.E Provence-Alpes-Côte d'Azur : www.paca.direccte.gouv.fr

C.C.I du Pays d'Arles : www.arles.cci.fr

Culture



Parce que le confinement est une réelle contrainte et qu'il génère de l'ennui, notamment chez les enfants, vous trouverez ci-dessous plusieurs possibilités de divertissement tout en restant chez soi.

Nos grandes institutions culturelles, nos chaînes de TV proposent une offre culturelle et de divertissement extrêmement riche pour tous les âges. Certaines chaînes habituellement payantes sont même gratuites le temps du confinement. Le ministère de la Culture recense quelques possibilités avec la page [#Culturecheznous](#)



Visitez le Louvre en cliquant [ici](#)



Regardez plus de 600 concerts en cliquant [ici](#)



Jetez une oreille sur les conférences en cliquant [ici](#)

Plus près de chez nous, les Rencontres d'Arles proposent une plate-forme d'éducation au regard avec des ateliers pédagogiques pour les enfants à partir de 5 ans. Pour y accéder cliquez [ici](#)

Numéro utile

Numéro national d'aide psychologique : 0800 130 000